

**Université**

**de Strasbourg**

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 26 mai 2020

Délibération n°37-2020

Point 4.9.3.2

### **Point 4.9.3.2 de l'ordre du jour**

#### **Renouvellement 2020 du Fonds d'Aide d'Urgence pour les étudiants de Sciences Po Strasbourg**

##### **EXPOSE DES MOTIFS :**

Le fonds d'aide d'urgence de Sciences Po Strasbourg, créé en 2016, consiste en un dispositif permettant de verser une aide ponctuelle aux étudiants de l'école en difficulté financière.

##### **Bilan 2019**

Une enveloppe d'un montant de 20 000 € a été allouée à ce dispositif en 2019.

A la date du 11/12/19, 21 dossiers ont été déposés

- 11 dossiers ont été déposés par des étudiants du Diplôme pour 10 étudiants en Master
- 16 demandes émanent d'étudiants bénéficiaires d'une bourse du CROUS
- 8 demandes sont motivées par des difficultés liées à un stage, 2 pour des difficultés liées à la mobilité de 3<sup>ème</sup> année
- 16 demandes ont abouti au versement d'une aide moyenne de 552 € (minimum : 250 € / maximum : 1500 € / médiane : 500 €), pour un total de 9 112 € attribués

##### **Proposition de renouvellement pour 2020**

Il est proposé aux administrateurs de se prononcer sur le renouvellement de cette procédure :

- pour une enveloppe d'un montant identique à 2019, soit 20 000 €
- la demande doit être établie au moyen d'un dossier spécifique complété de pièces justificatives. Le dossier est accessible en ligne via ce lien : <http://www.sciencespo-strasbourg.fr/actualites/a-la-une/actualite/article/fonds-daide-durgence/> et aux accueils des trois sites de Sciences Po Strasbourg
- Les dossiers sont instruits au fil de l'eau par le comité de direction en lien avec l'assistante sociale du CROUS en charge des étudiants de Sciences Po Strasbourg

Date de validation par le conseil de composante : 10/12/19

**Le 18 février 2020, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé le renouvellement 2020 du Fonds d'Aide d'Urgence pour les étudiants de Sciences Po Strasbourg, par 31 voix pour.**

**Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le renouvellement 2020 du Fonds d'Aide d'Urgence pour les étudiants de Sciences Po Strasbourg.

**Résultat du vote :**

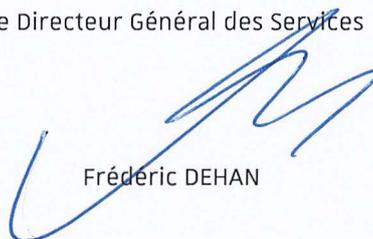
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	32
Nombre de voix pour	29
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
N'ont pas pris part au vote	3

**Destinataires :**

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

Fait à Strasbourg, le 3 juin 2020

Le Directeur Général des Services



Frédéric DEHAN